

Saint-Jory, le 17/07/2025

A l'attention des Sophrologues de la commune.

Parce que notre société doit s'adapter au vieillissement de la population et que chacun, dans sa famille, aspire à bien vieillir, ensemble, le plus longtemps possible ; la Mairie de Saint-Jory, au travers de son CCAS, a mis en place dans le cadre de sa politique sociale en faveur des séniors, un ensemble d'actions visant à favoriser le lien social, stimuler les capacités de chacun pour prévenir la perte d'autonomie, concourir au bien-être et à un mode de vie qui a du sens.

Cette volonté politique fondée sur la solidarité et le « bien vivre ensemble » prend tout son sens au CCAS, acteur majeur de la politique sociale qui œuvre au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie de tous les séniors et pour informer et accompagner plus particulièrement ceux qui sont le plus fragile.

Le CCAS de Saint-Jory a donc fait le choix de construire un programme d'actions adaptées aux capacités et aux besoins des plus de 60 ans. Cela se concrétise par des animations de prévention et d'éducation en faveur de la santé et au service du « bien-être » : cours de gymnastique douce, ateliers mémoire, stages de prévention des chutes (prochainement), séances de sophrologie.

Pour ce faire, nous souhaitons mobiliser les ressources locales et sollicitons votre collaboration pour la mise en œuvre de ces ateliers de sophrologie.

Nous vous proposons de nous retourner d'ici le 1^{er} septembre 2025, votre proposition financière dans le respect de la fiche détaillée jointe à ce présent courrier. Nous examinerons l'ensemble des devis reçus et reviendront vers vous pour vous tenir informé de la suite donnée.

Retour à l'adresse mail suivante : ccas@saint-jory.fr

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande.
Dans l'attente de votre transmission, recevez nos respectueuses salutations.

Victor DENOUVION

Président du CCAS

